

-Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le lundi 4 octobre 2010 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Absence motivée : Daniel Dufort

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2010.188

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 15.1 Pont rang 10 Simpson

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du conseil

Le lundi 4 octobre 2010 à 19h30

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal - 13 septembre 2010;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 ARDAD ;
 - 7.2 Les fermes Fabien Fontaine ;
8. Administration ;
 - 8.1 CCU – rémunération;
 - 8.2 Dépôt des indicateurs de gestion ;
 - 8.3 Invitation à participer à une matinée régionale Défi main-d'œuvre Centre-du-Québec ;
 - 8.4 Demande d'appui à la Coalition pour le contrôle du tabac ;
 - 8.5 Appui AMQUI MSQN : Le sort du nucléaire au Québec : « Un choix de société » ;
 - 8.6 Confirmation des salaires 2010-2011 ;
 - 8.7 Réclamation subvention député 2010 ;
 - 8.8 Infotech Banque d'heure et papeterie 2011 ;
 - 8.9 Martel, Brassard, Doyon, avocats ;
 - 8.9.1 Services professionnels pour l'année 2011
 - 8.9.2 Politique de gestion contractuelle ;

- 8.10 Carte Visa
- 8.11 Renouvellement Marge de crédit ;
- 9 Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture 30 septembre 2010 ;
 - 9.2 Adoption du Plan de mise en œuvre ;
 - 9.3 Borne sèche ;
- 10. Voirie et urbanisme ;
 - 10.1 Accotements rang 1 Horton;
 - 10.2 Déneigement garage municipal, hôtel de ville et borne sèche ;
 - 10.3 Identification du Garage municipal ;
 - 10.4 Bornage terrain garage ;
- 11. Loisirs ;
 - 11.1 Piste cyclable ;
 - 11.2 Bibliothèque ;
- 12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15 Varia
- 16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 13 SEPTEMBRE 2010;

2010.189 Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter le procès-verbal du 13 septembre 2010 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;

2010.190 Considérant les déboursés en date du 4 octobre 2010, les déboursés effectués durant le mois :

Comptes payés durant le mois septembre 2010 :

Salaires (septembre 2010).....	7 773.51\$
Association des directeurs municipaux (2 formations).....	485.36\$
Association Québécoise d'urbanisme formation (formation Eric et Gilles CCU)	383.78\$
FADPQ. Programme Rose-D'Or (don 2010)	46.86\$
Groupe Ultima inc. (assurance municipale et camion 2010-2011).....	7 607.00\$
Cogeco (1 ^{er} au 31 octobre 2010).....	101.53\$
Hydro Québec (garage et Hôtel de Ville)	655.85\$
Poste Canada (200 timbres).....	128.68\$
<i>Total des comptes payés</i>	<i>17 182.57 \$</i>

Comptes à payer au 04 octobre 2010:

Bailey (2 ^e coupe).....	1 252.91\$
Canadian tire (déshumidificateur).....	388.27\$
*Centre informatique Drummond (anti-virus)	73.31\$
Cie Chemins fer nationaux (traverse à niveau - août 2010).....	325.65\$

Daniel Dufort (dépenses congrès FQM 2010)	369.15\$
DMA inc (tuyaux fossé rang 9 Simpson).....	119.97\$
Ligne Plus M.L. (2 km rang 1 Horton et 547m Mitchell).....	402.46
L'excellence (assurance collective octobre 2010)	503.42\$
Marie-Lyne Landry (dépenses congrès 2010)	342.82\$
M. Mop (ménage septembre 2010).....	193.02\$
**Martech *signalisations)	458.27\$
Mégaburo (papier journal et papeterie).....	167.30\$
Ministre des Finances (2 ^e versement Sureté du Québec)	43 931.00\$
Ministre du Revenu du Québec (remises salaires septembre 2010).....	2 545.90\$
MRC Drummond (Quote-Part octobre, dépôt du rôle, carte)	3 113.88\$
MRC Drummond (révision septembre 2010 et copie du rôle d'évaluation)	302.66\$
Municipalité Village (entente loisirs septembre)	2212.01\$
Municipalité Village (livre biblio et téléphone).....	145.58\$
Receveur général du Canada.....	1 184.88\$
Régie Bas St-François quote part octobre.....	5581.50\$
Services de Vacuum D.L. vidanges 4 fosses	785.92\$
Smith Asphalte inc Chemin du Pont Mitchell	186.02\$
Smith Asphalte inc Chemin du Pont Mitchell et Rang 1 Horton.....	70 192.96\$
Stéphane Dionne (dépenses congrès FQM 2010).....	550.85\$
Téléphone Guèvremont octobre.....	110.60\$
Transcontinental (avis public)	112.42\$
Valerie Aubin déplacement colloque ADMQ.....	63.60\$
Xérox (location, photocopies et cartouche d'encre HP)	262.76\$
Total des comptes à payer :	136 230.79\$

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 154 413.36\$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

5. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 ARDAD;

2010.191

Considérant la demande d'autorisation de traverse de chemin public du club de motoneige l'ARDAD ;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser l'ARDAD Centre-du-Québec à traverser le 9^e Rang de Wendover, le 10^e rang de Wendover et le 13^e rang de Wendover.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.192

7.2 LES FERMES FABIEN FONTAINE ;

Considérant la demande des Fermes Fabien Fontaine Ltée afin d'abaisser un ponceau dans le rang 9 Simpson;

Considérant que les travaux sont justifiés;

Considérant que la dépense n'était pas prévue au budget 2010;

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser les travaux au printemps 2011 et prévoir les montants au budget 2011.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1 CCU – RÉMUNÉRATION;

Après discussions, les membres du conseil ne donnent pas suite.

8.2 DEPÔT DES INDICATEURS DE GESTIONS;

Le maire dépose les indicateurs de gestion 2009.

8.3 INVITATION À PARTICIPER À UNE MATINÉE RÉGIONALE DÉFI MAIN-D'ŒUVRE CENTRE-DU-QUÉBEC;

Lecture est faite de la lettre d'invitation. Les membres ne donnent pas suite.

8.4 DEMANDE D'APPUI À LA COALITION POUR LE CONTRÔLE DU TABAC;

2010.193

Considérant que le tabac est un produit mortel qui cause un très large éventail de maladies;

Considérant que chaque année, plus de 10 000 Québécois décèdent d'une maladie causée par l'usage du tabac;

Considérant que la fumée secondaire est dommageable pour la santé;

Considérant que la nicotine crée une dépendance extrêmement forte et devient rapidement la principale raison pour laquelle les gens continuent de fumer;

Considérant que le tabac serait interdit si on tentait de l'introduire sur le marché aujourd'hui;

Considérant que le tabagisme est une épidémie industrielle

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Jacqueline Demers

Et résolu que la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil endosse la plate-forme de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac qui a pour

but de susciter les appuis nécessaires pour que les gouvernements adoptent et appliquent des mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers et conseillères

8.5 APPUI AMQUI MSQN : LE SORT DU NUCLÉAIRE AU QUÉBEC : « UN CHOIX DE SOCIÉTÉ »;

Les membres du conseil ne donnent pas suite.

8.6 CONFIRMATION DES SALAIRES 2010 ET AUGMENTATION 2011;

EMPLOYÉS;

2010.194

Considérant qu'en 2009 le conseil a autorisé une augmentation de 6% au début de 2010 pour 2010-2011-2012 aux employés municipaux;

Considérant que pour les prochaines années, soient 2010-2011 et 2012, les seules augmentations sont le supplément excédentaire de 2% de l'indice du prix à la consommation arrondi de Statistique Canada.

Considérant que le conseil a accordé une semaine de vacances de plus à la directrice-générale et l'inspecteur municipal à compter de 2010;

Considérant que l'IPC en septembre 2010 était de 1.7% pour la dernière année;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu de ne pas accorder d'augmentation des salaires pour l'année 2011, l'IPC étant en bas de 2% et de confirmer les salaires et semaines de vacances pour 2010 et 2011 tels que décrit à l'annexe A:

ANNEXE A

Gilles Parenteau, inspecteur municipal : 804.80\$ / semaine, que lorsque les heures sont réduites en période hivernale, le taux horaire est calculé sur une semaine de travail de 40 heures. Il a droit à 4 semaines de vacances par année.

Valérie Aubin, directrice-générale : 780.88\$ / semaine. Payé à la semaine. Elle a droit à 5 semaines de vacances par année.

Pierrette Richard, secrétaire-trésorière adjointe : 15.348\$ / heure, payé selon les heures réellement travaillées.

Les vacances sont calculées sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre et sont versées au même taux qu'une semaine normale de travail régulière pour l'inspecteur municipal et la directrice générale. La secrétaire-trésorière adjointe a droit à un taux de vacances de 4% en 2010 et 6% en 2011.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

ELUS;

2010.195

Considérant que l'IPC en septembre 2010 était de 1.7% pour la dernière année;

Considérant que le règlement sur la rémunération des élus fait référence à l'IPC arrondi au multiple le plus prêt pour l'augmentation du salaire des élus;

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'augmenter les salaires des élus de 2% pour 2011 et de confirmer les salaires des élus pour 2010 tels que décrits à l'annexe B

ANNEXE B		
Rémunération mensuelle		
<u>2010</u>	2/3 imposable	1/3 non-imposable
Maire	768.95\$	384.48\$
Total :	1 153.43\$ / mois	
	2/3 imposable	1/3 non-imposable
Conseillères(ers)	256.31\$	128.16\$
Total :	384.47\$ / mois	

	<u>2011</u>	
	2/3 imposable	1/3 non-imposable
Maire	784.33\$	392.17\$
Total :	1 176.50\$ / mois	
	2/3 imposable	1/3 non-imposable
Conseillères(ers)	261.44\$	130.72\$
Total :	392.16\$ / mois	

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.7 RÉCLAMATION SUBVENTION DÉPUTÉ 2010;

2010.196

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Pont Mitchell pour un montant subventionné de 20 000\$;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du Pont Mitchell dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.8 INFOTECH BANQUE D'HEURES ET S2011;

2010.197

Considérant que notre banque d'heure pour service de formation et comptable de la compagnie informatique Infotech est à moins de 5 heures;

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir des formations à quelques reprises au courant de l'année;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser l'achat d'une banque de 14 heures au coût de 980\$ plus taxes pris à même le poste informatique 2010. Que les frais de déplacements, kilométrage et repas du formateur sont en sus.

Il est également résolu de commander des formulaires de compte de taxes pour l'année 2011 et enveloppes nécessaires.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.9 MARTEL, BRASSARD, DOYON, AVOCATS;

8.9.1 SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉES 2011;

2010.198

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser la directrice générale, maire, et inspecteur à recourir aux services du cabinet Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. au besoin pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 selon les termes de l'offre de services du 22 septembre 2010.

8.9.2 POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE;

2010.199

Considérant l'obligation de se doter d'une politique de gestion contractuelle à compter de janvier 2011;

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu de confier le mandat au cabinet Monty Coulombe s.e.n.c.. de la préparation d'une politique de gestion contractuelle adaptée à notre municipalité selon l'offre de service du 28 septembre 2010. Qu'un montant de 475\$ plus taxes est autorisé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.10 CARTE DE CRÉDIT VISA;

2010.200

Considérant les frais de 40\$ par année pour la carte Visa Desjardins par personne;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser 2 cartes de crédit au nom de l'inspecteur Gilles Parenteau et Valérie Aubin

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.11 RENOUVELLEMENT MARGE DE CRÉDIT

2010.201

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu de renouveler la marge de crédit et l'offre de service de la caisse Populaire Desjardins aux conditions décrites dans l'offre de service datée du 29 septembre 2010

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURES D'INCENDIE AU 30 SEPTEMBRE 2010;

2010.202

Considérant les factures incendie reçues en date du 30 septembre 2010;

Total des déboursés	8 333.32\$
Total des recettes	13 655.99\$
Sous-total (déboursés moins recettes)	(5 322.67\$)
Partage 50/50	(2 661.33\$)
Charges mensuelles	218.42\$
Feu paroisse	0.00\$
Vacances	0.00\$
Total dû :	(2 442.91\$)

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accepter la facture telle que présentée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.203

9.2 ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter le nouveau plan de mise en œuvre pour notre municipalité conformément au schéma de couverture de risques en incendie.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.3 BORNE SÈCHE;

Des démarches sont faites afin de trouver des propriétaires qui seraient prêts à céder un terrain propice afin d'installer une borne sèche dans le rang de la rivière.

DEMANDE PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ DE STE-PERPÉTUE;

2010.204

Considérant que nous étudions la possibilité d'installer une borne sèche aux limites de notre municipalité et celle de Ste-Perpétue dans le 12^e rang Wendover;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé Stéphane Dionne et résolu de demander à la municipalité de Ste-Perpétue s'il souhaiterait participer à l'implantation d'une borne sèche dans le 12^e rang Wendover.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME;

10.1 ACCOTEMENT RANG 1 HORTON;

2010.205

Considérant les travaux effectués dans le rang 1 Horton;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser un montant d'environ 2 000\$ pour les accotements dans le rang 1 Horton.,

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.2 DÉNEIGEMENTS GARAGE MUNICIPAL, HÔTEL DE VILLE ET BORNES SÈCHES;

2010.206

Considérant les soumissions reçues pour le déneigement de l'Hôtel de Ville, le garage municipal et la borne sèche dans le rang 9 Simpson :

François Lupien	1 800\$
Ferme Damilau	2 000\$

il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de François Lupien au

coût de 1 800\$ et d'accorder un contrat à François Allard au coût de 250\$ pour la borne sèche du rang 10 Simpson.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2010.207

10.3 IDENTIFICATION GARAGE MUNICIPAL;

Considérant qu'il y a lieu d'identifier le garage municipal;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu de demander des propositions à 3 entrepreneurs.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.4 BORNAGE TERRAIN GARAGE;

Le garage municipal est déjà borné

11 LOISIRS;

11.1 PISTE CYCLABLE;

Rapport de comité

11.2 BIBLIOTHÈQUE;

Rapport de comité

2010.208

RENCONTRE D'AUTOMNE 2010 RÉSEAU BIBLIO CQLM

Considérant la rencontre d'automne 2010 du Réseau Biblio CQLM le 23 octobre 2010 à l'école nationale de Police du Québec;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'inscrire Jacqueline Demers à la rencontre avec le Réseau Biblio CQLM au coût de 25\$. Que les frais de déplacement et représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

15. 1 PONT, RANG 10 SIMPSON

2010.209

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry de réparer le ponceau afin qu'il soit sécuritaire.

L'inspecteur ira inspecter un pont problématique dans le rang 10 Simpson et fera les correctifs ou les recommandations ultérieurement.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

2010.210

Il est proposé par Maureen Landry de levée l'assemblée à 21h40.

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière